

Covid-19 : Proposition pour la reprise des activités de soins pour les professionnels de santé dans le cadre du déconfinement

PROFESSIONS DES SOINS DE SANTE MENTALE

| PROFESSION            |  |  |
|-----------------------|--|--|
| 1.<br>"Soins urgents" | Soins immédiats pour une problématique aigüe, menaçant un organe, un membre ou la vie du patient à court terme | <p><b><u>Problématique/PATHOLOGIE</u></b></p> <p>Besoins en SSM qui présentent un risque sérieux de dégradation irréversible et / ou inacceptable de l'état de santé.</p> <p><b>Situations très graves</b> dans lesquelles le fait de ne pas offrir de soins de santé mentale en face à face peut entraîner une dégradation irréversible et / ou inacceptable de l'état de santé.</p> <p>Besoins de santé mentale très graves et menaçant le pronostic vital de la personne ou d'autres personnes qui rendent son fonctionnement quotidien impossible, caractérisés par:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte de contrôle sur le fonctionnement émotionnel, cognitif, comportemental et relationnel et état de décompensation,</li> <li>• Problèmes comportementaux et relationnels graves avec violence psychologique et / ou physique (envers eux-mêmes, les enfants, les partenaires, les personnes âgées)</li> <li>• Problèmes comportementaux et relationnels graves avec violence psychologique et / ou physique (envers eux-mêmes, les enfants, les partenaires, les personnes âgées)</li> <li>• Tentatives de suicide</li> <li>• Dommages à d'autres personnes</li> <li>• Perte de contact avec la réalité / épisodes psychotiques, états d'agitation physique et mentale.</li> </ul> <p><b><u>Groupe cible patients</u></b></p> |

|                                   |  |  |
|-----------------------------------|--|--|
|                                   |  | <p>Patients présentant les problèmes de santé mentale décrits ci-dessus et des besoins intensifs en soins de santé mentale.</p> <p><b><u>TRAITEMENT</u></b></p> <p>-Contact et coopération intense avec les services d'urgence pour organiser l'admission - assistance résidentielle</p> <p>-En cas de problèmes graves, la nécessité de mettre en place des garanties par hospitalisation, volontaire ou sous contrainte légale, doit être évaluée et, si nécessaire, initiée</p>   |
| <p>2.<br/>"Soins nécessaires"</p> | <p>Soins nécessaires pour une problématique menaçant un organe, un membre ou la vie du patient à moyen ou long terme</p> | <p><b><u>Problématique/PATHOLOGIE</u></b></p> <p>Situations graves dans lesquelles le prestataire de soins estime que le fait de ne pas offrir de soins de santé mentale en face à face pose un risque sérieux de dégradation irréversible et / ou inacceptable de l'état de santé.</p> <p>Besoins sévères de santé mentale qui perturbent complètement la vie quotidienne dans un grand nombre de domaines, caractérisés par:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des problèmes émotionnels interférant avec le fonctionnement quotidien de la personne dans divers domaines de la vie et sentiment pour la personne de perdre le contrôle. Il peut y avoir un risque de décompensation,</li> <li>• Problèmes comportementaux et relationnels graves avec suspicion de violence psychologique et / ou physique (envers eux-mêmes, les enfants, les partenaires, les personnes âgées),</li> <li>• Augmentation importante de la consommation de substances (drogues, alcool, médicaments),</li> <li>• Idées suicidaires avec des plans concrets,</li> <li>• Idée et plans pour nuire aux autres,</li> <li>• Signes de perte de contact avec la réalité,</li> <li>• Plaintes émotionnelles aggravées survenues ou augmentées à la suite de la crise corona/COVID (stress et tension, humeur</li> </ul> |

|  |  |   |
|--|--|---|
|  |  | <p>dépressive, anxiété et panique, symptômes physiques insuffisamment expliqués. Augmentation de la consommation de substances (drogues, alcool, médicaments).</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Augmentation de la consommation de substances (drogues, alcool, médicaments),</li><li>• Idées suicidaires sporadiques sans plans concrets,</li><li>• Idées sporadiques sans plans concrets pour nuire aux autres,</li><li>• Problèmes comportementaux et relationnels aggravés qui surviennent ou ont augmenté à la suite des mesures Covid-19, ce qui peut entraîner des violences psychologiques et / ou physiques (à l'égard d'eux-mêmes, des enfants, des partenaires, des personnes âgées),</li><li>• Aucun signe de perte de contact avec la réalité.</li></ul> <p><b><u>Groupe cible de patients</u></b></p> <p>Patients ayant des problèmes de santé mentale décrits ci-dessus et des problèmes de santé mentale modérés à sévères qui ont besoin des soins de santé mentale nécessaires.</p> <p><b><u>TRAITEMENT</u></b></p> <p>Réaliser une exploration des problèmes par téléphone et / ou en ligne et proposer un 'intake' en face à face en cas de malaise avec le prestataire soins de santé mentale. Cette évaluation et cette intervention en face à face doivent être effectuées dans le respect des règles de sécurité COVID-19.</p> <p>Une combinaison de face à face et de télé-consultations peut également être utile dans cette problématique.</p> <p>Le contact et la coopération avec les équipes mobiles et les services d'urgence des hôpitaux avec un service psychiatrique d'un hôpital général au cas où la personne aurait besoin d'être aidée hors de la maison en raison d'un problème.</p> |
|--|--|---|

|   |  |  |
|---|--|--|
| <p><b>3. « Soins pour patients avec risque de dégradation »</b></p> | <p>Soins qui, s'ils ne sont pas donnés, risquent d'engendrer des conséquences néfastes pour la qualité de vie du patient (séquelle, limitation fonctionnelle, ...)</p> | <p><u>Problématique/PATHOLOGIE</u></p> <p>Besoins urgents de soins de santé mentale, situations dans lesquelles le prestataire de soins estime que les problèmes de soins de santé mentale pourraient évoluer vers une dégradation irréversible et / ou inacceptable de l'état de santé.</p> <p>Besoins modérés à sévères de soins de santé mentale qui ont une charge lourde sur la personne et son environnement et qui perturbent la qualité de vie / de vie dans plusieurs domaines (relation partenaire, travail, enfants, loisirs ...), caractérisés par:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaintes émotionnelles aggravées survenues ou augmentées à la suite de la crise Covid-19 (stress et tension, humeur dépressive, anxiété et panique, symptômes physiques insuffisamment expliqués),</li> <li>• Problèmes comportementaux et relationnels aggravés qui sont apparus ou ont augmenté à la suite des mesures corona/COVID, ce qui peut entraîner une violence psychologique et / ou physique (envers vous-même, les enfants, les partenaires, les personnes âgées),</li> <li>• Augmentation de la consommation de substances (drogues, alcool, médicaments),</li> <li>• Idées suicidaires sporadiques sans plans concrets pour nuire à autrui,</li> <li>• Aucun signe de perte de contact avec la réalité.</li> </ul> <p><u>Groupe cible de patients</u></p> <p>Patients ayant des problèmes de santé mentale décrits ci-dessus et des besoins légers en santé mentale</p> <p><u>TRAITEMENT</u></p> <p>Évaluation et traitement continus par téléphone et / ou en ligne</p> |
|---|--|--|

|   |   |  |
|---|---|--|
|   |   | <p>Lorsqu'il s'avère que cela est nécessaire et souhaité, restez disponible à distance pour les questions de SSM et pour suivre l'évolution et la nécessité d'un contact en face à face.</p> <p>Face à face dans le cadre des règles de sécurité si nécessaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• patients qui ne sont pas disponibles en ligne pour des raisons personnelles ou techniques ou qui ne souhaitent pas être aidés en ligne</li> <li>• patients dont le traitement à distance est nettement moins efficace pour le patient</li> </ul>  |
| <p>4. « Soins postposés »</p>                               | <p>Soins qui peuvent être reportés à un stade ultérieur du déconfinement</p>  | <p>Besoins légers à modérés de santé mentale qui pèsent sur la personne et son environnement et réduisent la qualité du vivre ensemble, caractérisés par:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaintes émotionnelles modérées survenues ou augmentées à la suite de la crise Covid-19 (sentiments d'isolement et de solitude, stress et tension, humeur dépressive, anxiété et panique, symptômes physiques insuffisamment expliqués)</li> <li>• Début de problèmes comportementaux et relationnels qui surviennent ou ont augmenté à la suite des mesures corona/COVID,</li> <li>• Début de problèmes comportementaux et relationnels qui surviennent ou ont augmenté à la suite des mesures corona/COVID,</li> <li>• Préoccupations concernant la tendance à augmenter la consommation de substances (drogues, alcool, médicaments)</li> <li>• Aucune idée suicidaire ou idée de nuire aux autres.</li> </ul> |
| <p>5. « Besoins PPE spécifiques liées à la profession »</p> | <p>Besoins spécifiques à la profession pour le professionnel ou le patient autre que les besoins génériques (hors</p> | <p>Pour les services SSM en face à face dans les catégories 2, 3 et 4, les directives émises par Sciensano pour les prestataires de soins doivent être suivies:</p> <p><a href="https://covid-19.sciensano.be/fr/covid-19-procedures">https://covid-19.sciensano.be/fr/covid-19-procedures</a></p>   |

|          |  |  |
|----------|--|--|
|          | recommandations<br>(Sciensano)   | <p>Pour tous les soins qui peuvent être dispensés en tout ou en partie à distance dans les catégories 2, 3 et 4, les dispensateurs de SSM peuvent utiliser les informations contenues dans les avis du Bureau des professions CFPSSM sur cette forme de soins:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/documents/soins-de-sante-mentale-distance-dans-le-contexte-des-mesures-liees-au-confinement">https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/documents/soins-de-sante-mentale-distance-dans-le-contexte-des-mesures-liees-au-confinement</a></li> </ul> <p><u>Sensibilisation du public à l'utilisation des téléconsultations pendant et après la période d'élimination progressive des mesures Corona/COVID</u></p> <p>Besoin d'équipements de protection pour les psychologues cliniciens offrant des consultations en face à face: masques chirurgicaux, gel désinfectant et désinfectants.</p>  |
| 6. Autre | Eléments repris dans l'avis mais ne trouvant pas place dans les catégories supra | <p>La nature spécifique des besoins en santé mentale, et particulièrement <b>l'imprévisibilité de leur évolution</b>, signifie qu'une division en quatre catégories doit être utilisée avec prudence. Un patient ayant des problèmes dans la catégorie 1 des besoins de soins actuellement facultatifs peut rapidement évoluer vers les catégories 2, 3 et 4 lorsque les circonstances sont extrêmement stressantes, ce qui est certainement le cas pour un grand nombre de personnes en ce moment.</p> <p>De plus, cette catégorie de personnes ayant des besoins électifs actuels comprend les patients qui étaient auparavant dans la catégorie quatre (épisode psychotique, tentative de suicide) qui se sont stabilisés après les traitements précédents mais qui sont également à risque ou déstabilisés et qui rechutent dans la catégorie quatre en raison de circonstances extrêmement difficiles. L'indisponibilité des prestataires SSM pendant cette période peut augmenter considérablement le risque de déstabilisation. <b>Une vue dimensionnelle des besoins et des soins</b> de SSM est plus appropriée pour donner une image correcte des besoins de soins et de l'offre de soins requise.</p> |

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  | <p>Dans la catégorie des besoins urgents de santé mentale, pendant la période des mesures transitoires, une consultation en face à face peut être engagée plus rapidement, en concertation avec le patient et sous réserve des mesures élaborées par Sciensano. Pour un certain nombre de patients ayant des besoins en SSM, un contact en face à face offre plus de possibilités de façonner la relation de soins et de réaliser une évaluation et des interventions psychologiques.</p> <p>COVID-19 - PROCÉDURE DE SOINS AMBULANTS EN PRATIQUE PRIVÉE</p> <p><a href="https://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/COVID19_procedure_out%20patients_FR.pdf">https://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/COVID19_procedure_out%20patients_FR.pdf</a></p> <p>Pour la catégorie de <b>soins nécessaires</b> et les soins à <b>risque de dégradation irréversible et / ou inacceptable de l'état de santé</b>, il est toujours nécessaire d'organiser les contacts en <b>face à face nécessaires et les références nécessaires à d'autres prestataires de soins</b> et, si nécessaire, quelle que soit la phase des mesures, aux équipes d'intervention en cas de crise et à d'autres services d'urgence. En cas de problèmes graves, la nécessité de mettre en place des garanties via une hospitalisation, volontaire ou sous la contrainte légale, devrait être évaluée et, si nécessaire, initiée.</p> <p>Pour toutes les catégories, la durée des mesures Corona/COVID et l'incertitude sur les perspectives à moyen et long terme augmentent considérablement le risque de nouveaux problèmes de santé mentale et / ou d'aggravation des problèmes de santé mentale existants. Tenant compte de cette éventuelle augmentation des problèmes de santé mentale pendant cette période des mesures Corona (augmentation de l'anxiété et de la dépression, trouble de stress post-traumatique, processus de deuil compliqué, comportement violent au sein de la famille, isolement</p> |
|--|--|--|

|  |  |   |
|--|--|---|
|  |  | social, incapacité à résoudre des problèmes psychologiques complexes pendant la quarantaine , etc.), <b>il faut s'attendre à un plus grand besoin de problèmes de santé mentale</b> pendant et après cette crise sanitaire. |
|--|--|---|